

Conseil Consultatif Régional pour les Eaux Occidentales Septentrionales
Réunion du Comité Exécutif
Bruxelles
22 novembre 2007

Accueil

Le président de séance a accueilli les participants à la réunion et a déclaré espérer que la réunion serait fructueuse. Le procès verbal de la dernière réunion à Dublin (27 septembre 2007) a été examiné et les points suivants ont été convenus:

- L'industrie espagnole estime que les fermetures en temps réel ne sont pas un instrument adéquat pour résoudre la question de récupération du stock de cabillaud. Pourtant, ils reconnaissent que l'idée des plans individuels d'évitement de captures de cabillaud pourrait être une initiative utile pour ces flottes et métiers qui ont captures directes ou accessoires de cabillaud significatifs, leur permettant d'atteindre les objectifs souhaités. Ils finalement soulignent que ces plans d'évitement de captures devraient être appliquées de forme volontaire et garantir qu'ils n'affectent pas aux activités d'autres flottilles (comme l'espagnole) que ne cible ou capture cabillaud.
- La lettre qui concerne le plan de gestion du merlu doit être envoyée immédiatement à la Commission.
- La question concernant l'initiative de gestion à long terme et la possibilité de financement en vue de continuer le projet CEFAS actuel doit être poursuivie avec la Commission

L'ordre du jour de la réunion a été adopté sans commentaire.

Le président de séance a également saisi l'occasion pour présenter Isabelle Viallon de la Commission UE qui est la nouvelle coordinatrice CCR.

Recommandation à la Commission à propos des TAC et des quotas pour 2008.

Le président de séance a indiqué que comme il s'agissait de la question la plus importante à l'ordre du jour, il acceptait d'y consacrer suffisamment de temps pour permettre au CCREOS d'exprimer sa recommandation. Le président de séance a demandé à chacun des présidents des groupes de travail de présenter les recommandations obtenues lors de leurs réunions les 30 et 31 octobre, ces dernières seraient ensuite débattues à la lumière des informations données lors de la réunion CCR/CCPA du 13 novembre.

Avant de commencer les discussions au niveau des groupes de travail, il a été demandé au président de séance d'examiner le texte du préambule de la recommandation. Il a été convenu que le préambule doit indiquer clairement l'opinion du CCREOS en ce qui concerne la procédure d'anticipation, les données scientifiques et la méthode d'application des TAC aux stocks sous exploités. La recommandation pour les stocks serait ensuite présentée zone par zone.

La recommandation développée suite aux discussions à ce moment de la réunion est jointe en annexe 1 de ce document.

Il a été convenu que CCREOS soumette ses opinions à la Commission avant la fin du mois de novembre, à cet effet il a été convenu qu'une recommandation provisoire soit formulée et communiquée aux membres du comité exécutif avec un délai (2-3 jours) pour la commenter. En outre, en raison des délais impartis, le document sera rédigé en anglais uniquement.

Présentation du JNCC sur les sites NATURA proposés dans les eaux du Royaume-Uni

Le président de séance a accueilli Mark Tasker et Charlotte Johnston à la réunion pour débattre des sites Natura proposés pour le Royaume-Uni dans les eaux situées au delà de 12 milles nautiques. La présentation du JNCC (Comité mixte sur la protection de la nature) peut être consultée sur le site web du CCREOS.

Charlotte Johnston a informé le CCREOS que le gouvernement britannique a sélectionné sept sites à proposer à la Commission UE comme sites à protéger dans le cadre de la directive Habitats. Le CCR s'intéresse à quatre de ces sept sites.

Le gouvernement britannique doit démarrer la procédure de consultation à propos des sites proposés en décembre et demandera des commentaires à leur sujet avant le 14 mars. Le Royaume-Uni sollicite actuellement des commentaires d'ordre général, les sites sont juste identifiés et les mesures de gestion ne sont pas prises en considération pour l'instant. En outre, le gouvernement britannique examinera les impacts économiques de ces sites avant de les proposer à la Commission UE. Le JNCC s'assurera que le CCREOS participe à la procédure de consultation.

Le président de séance a remercié Charlotte et Mark d'être venus à la réunion et d'avoir pris le temps de débattre en détail de cette question.

Il a été convenu que le CCREOS étudie les propositions plus en détail et propose une réponse à la procédure de consultation au cours des prochaines semaines et avant l'échéance de mars.

Propositions pour les groupes de discussion et les ateliers

Les groupes de discussion suivants ont été soumis au comité exécutif pour accord

- Amélioration des données.
- Plans d'évitement du cabillaud
- Atelier mixte sur le CCR Mer du Nord sur Natura 2000 et la directive Habitats.
- Filets maillants en eaux profondes
- Espèces d'eaux profondes
- Merlu nord

Le secrétariat a informé les membres que du point de vue du budget il est difficile de mettre en place tous les groupes de discussion demandés par les membres. Le coût de mise en place de toutes ces réunions au cours de l'exercice budgétaire en cours a été estimé à 140.000 € cependant il n'y a que 70.000 € de disponibles dans le budget pour mettre en place ces réunions, en conséquence, le secrétariat a demandé des solutions en vue de réduire le nombre de groupes/réunions. A été convenu ce qui suit:

- Chaque groupe ne se réunira pas plus de deux fois par exercice budgétaire
- 12 participants à la réunion maximum (y compris les experts) seront financés
- Le nombre de participants aux réunions sera limité à 15 afin de permettre au travail de s'accomplir; il a été estimé qu'un plus grand nombre nuirait au bon déroulement de ces réunions. En outre, un nombre de participants supérieur à 15 implique des frais supplémentaires.
- La première série de réunions aura lieu au cours du premier trimestre de 2008, le secrétariat publiera les dates au cours des prochaines semaines
- Les réunions sur les espèces d'eau profonde et les filets maillants d'eau profonde auront lieu l'une après l'autre afin de réduire les frais et l'organisme français CNPMMEM a proposé d'héberger ces réunions.
- Les espagnols participeront à la mise à disposition des salles, de l'interprétariat et de l'équipement concernant la réunion sur le merlu du nord

Il a été convenu que ceci soulagerait la pression exercée sur le budget en ce qui concerne ces réunions et que le secrétariat se mettra au travail pour organiser ces réunions au début de 2008. Il a également été convenu que le programme de travail pour 2008 sera modifié pour inclure cette information et sera affiché sur le site web.

Programme de communications

Le secrétariat a présenté une proposition de programme de communications à la discussion. La proposition a été acceptée sans modification et le secrétariat a convenu de commencer le travail conformément à la stratégie présentée dans ce document.

Questions diverses

Le président de séance a informé les membres que Dolores Hanratty quitte le secrétariat du CCREOS, Sam lui a souhaité bonne chance dans toutes ses entreprises futures et lui a offert un petit cadeau de la part du CCREOS.

Fin de la réunion

La réunion du CCREOS s'est terminée à 17h00.

ANNEXE I



Avis du CCREOS pour TAC et quotas en 2008

Décembre 2007

Recommandations du Conseil consultatif régional pour les eaux occidentales septentrionales relatives aux TAC et quotas en 2008

Introduction

Le CCREOS a développé ces recommandations suite à des discussions approfondies au niveau interne ainsi qu'avec le CIEM et la Commission qui ont eu lieu du 30 octobre au 22 novembre. Les commentaires suivants sont d'ordre général, le CCREOS souhaite que la Commission les étudie conjointement avec les recommandations proposées ci-dessous selon les stocks.

Frontloading

Le CCREOS accueille favorablement cette opportunité de commenter la recommandation du CIEM relative aux stocks ainsi que la première proposition provisoire de la Commission relative aux TAC et quotas pour 2008. Cependant, le CCREOS demande que la Commission fasse en sorte qu'il s'agisse de la dernière année où la recommandation annuelle relative aux TAC et quota soit délivrée de cette façon. Bien que le CCREOS reconnaisse les efforts de la Commission visant à passer au frontloading, il souhaite souligner la nécessité réelle de délivrer les recommandations plus tôt en 2008. Le CCREOS fera bien entendu tout ce qui est en son pouvoir pour soutenir la Commission et le CIEM dans ce changement de procédure.

Données scientifiques

Le CCREOS s'inquiète de l'augmentation des informations reçues indiquant que les données concernant les stocks de poisson sont insuffisantes. Le CCREOS demande que la Commission, le CIEM et les CCR accordent la priorité à cette question de travail en 2008. Ces discussions, concernant les lacunes en matière de connaissances scientifiques et ce qui doit être fait pour combler ces lacunes, doivent commencer en toute urgence dès le début 2008. Nous tenons à y participer et discuterons dès que possible avec le CIEM de la façon d'améliorer la question.

Stocks sous-exploités

Le CCREOS insiste sur le fait qu'il ne soutient pas l'approche du CIEM et de la Commission en ce qui concerne la gestion des stocks qui sont jugés "sous-exploités". Tout d'abord, le CCREOS doit vivement insister sur le fait que si le CIEM ne présente pas ses recommandations en termes de tonnage TAC, qui repose sur une évaluation ou des données correctes qui indiquent clairement que les stocks sont en déclin, alors la Commission devrait proposer un TAC "status-quo", plutôt qu'un TAC basé sur la moyenne des débarquements récents ou toute autre formule réductrice. En outre, faute d'évaluation ou si l'évaluation disponible est incertaine, la Commission devrait solliciter des informations supplémentaires auprès des responsables des pêches, de tous les partenariats pêche-science concernés et des pêcheurs et de leurs représentants. Enfin, le CCREOS est convaincu que si la Commission continue de gérer les stocks sous-exploités en réduisant le TAC chaque année, alors les états membres pourraient exercer une plus grande pression sur ces stocks afin de garantir que les niveaux de quota soient maintenus chaque année.

Commentaires sur les Stocks

- Le CCREOS recommande les points suivants pour les stocks des eaux de l'ouest de l'Ecosse (zone CIEM VI)

Cabillaud en VI: Le TAC de ce stock devrait être renouvelé en vue de maintenir les niveaux de 2007 sur la base que les plans d'évitement du cabillaud soient mis au point et mis en oeuvre en 2008 dans le cadre d'un projet pilote ayant pour objectif central la réduction globale de la mortalité du cabillaud dans cette zone. Le CCREOS note que toutes les pêcheries parties prenantes qui travaillent dans cette zone ne dépendent pas du CCR, cependant, il est possible que les avantages du programme suffisent pour encourager tous les pêcheurs concernés à participer.

Eglefin en VIa&b: La même relation proportionnelle entre les captures et le TAC que celle utilisée pour déterminer le TAC de 2007 doit être utilisée pour fixer le TAC de 2008.

Eglefin de Rockall: La même relation proportionnelle (65%) que celle utilisée pour déterminer ce TAC en 2007 doit être utilisée pour fixer le TAC de 2008. D'après la recommandation du CIEM de 10.640 tonnes pour 2008 ceci équivaut à un TAC Vib de 6.916 tonnes pour 2008.

Il est également recommandé que la CPANE fasse tout ce qui est en son possible pour parvenir à un plan international de gestion solide qui inclut la Russie.

Baudroie de la plate-forme nord: Le CCREOS est d'accord avec la recommandation du CIEM pour ce stock et soutient le travail en cours qui vise à améliorer l'évaluation de ce stock.

Lieu noir en VI: Le CCREOS est d'accord avec la recommandation donnée pour ce stock.

Merlan en VIa: La recommandation offerte à propos de ce stock est inadéquate en raison des lacunes en matière de données, plus particulièrement en ce qui concerne le rejet. Comme indiqué précédemment, les niveaux de TAC basés sur les niveaux de débarquement récents ne sont pas appropriés et ne feront qu'encourager l'industrie à faire pression sur le stock afin de conserver les niveaux de TAC. Le TAC doit reposer sur une science supplémentaire qui peut être sollicitée par un travail avec l'industrie. Il est convenu que certaines améliorations en matière de sélectivité pourraient prendre soin des niveaux de rejet.

Cardine en VI: Ici également, la recommandation offerte est inadéquate en raison des lacunes en matière de données. Une science supplémentaire doit être sollicitée par un travail avec l'industrie.

Langoustine en VI: La recommandation concernant la langoustine est soutenue.

- Le CCREOS propose les recommandations suivantes pour les stocks de la zone de la mer Celtique (zone CIEM VIIbcfghjk :)

Stocks dont les données sont insuffisantes

Les données utilisées pour mettre au point les recommandations pour bon nombre des stocks de cette zone sont insuffisantes; il faut remédier immédiatement à cette situation. Les CCR, le CIEM et la Commission doivent faire du travail visant à améliorer les données et à réduire les lacunes une priorité en 2008. Le CCREOS s'efforcera de mettre en place des ateliers en 2008 pour réunir les parties prenantes concernées dans le but d'essayer de surmonter ce problème toujours plus important. Entre temps, les efforts du CIEM et de la Commission pour baser les TAC de 2008 sur les niveaux de débarquement récents uniquement doivent être évités car cela donne tout simplement lieu à une mauvaise gestion et encourage les états membres à faire pression sur les stocks en vue de conserver les niveaux de TAC.

En conséquence, pour la majorité des stocks de cette zone le CCREOS propose un renouvellement des TAC pour les stocks où le CIEM a recommandé l'utilisation de la moyenne des débarquements récents en guise de mesure de gestion et où la Commission a recommandé une réduction de 15% en raison d'une 'sous-exploitation'*.

Ceci est accompagné d'un engagement de la part du CCREOS d'essayer de remédier à la pénurie de données dans ces pêcheries de sorte que les futures recommandations soient mieux informées. Les stocks pour lesquels le CCREOS suggère plus particulièrement le renouvellement incluent: la Cardine en VII, l'églefin en VII, VIII, IX, X, la plie en VIIbc, la plie en VIIhjk, la sole en VIIbc, la sole en VIIhjk, la baudroie en VII, le merlan en VIIbcdefghk et la lingue en VI, VII, VIII

Autres Stocks

Cabillaud en VIIb-k: La majorité des membres du CCREOS, à l'exception du WWF et des représentants espagnols qui ont choisi de s'abstenir en matière de recommandation à propos de ce stock, recommandent que le TAC soit renouvelé en 2008.

Cette recommandation est proposée sur la base que le stock de cabillaud dans ces zones montre des signes d'amélioration du recrutement qui n'ont pas encore été relevés dans l'évaluation. Ce point est souligné par le fait que certains états membres ont épuisé leur quota de cabillaud dans cette zone depuis le début de l'automne. En outre, la mortalité par pêche de ces stocks a été réduite de 30%. Ceci est attribué en quelque sorte à la fermeture de Trevoise mais est largement attribué aux réductions de capacité de pêche des bateaux qui pêchent traditionnellement dans cette zone. En outre, avec l'introduction d'un contrôle et d'une mise en application améliorés dans cette zone et la mise en oeuvre de systèmes de contrôle des acheteurs et des vendeurs, le contrôle des débarquements de ce stock est beaucoup plus strict.

Le CCREOS estime fortement que si le TAC est réduit de 25% en 2008, sans autres mesures visant à gérer l'évitement du cabillaud, il donnera tout simplement lieu à un rejet important. Le fait que l'ensemble du quota de cette zone ait été utilisé en 2007 indique l'existence de poissons de bonne taille sur les zones de pêche et indique que si le quota est réduit davantage l'an prochain, la pêcherie fermera encore plus tôt et que le risque de rejet sera encore plus important. En conséquence, le CCREOS recommande que le TAC soit renouvelé plutôt que réduit et que des mesures d'incitation soient mises en place afin de prendre des mesures de sélectivité adaptées. En 2008, le CCREOS travaillera avec les scientifiques pour étudier une sélectivité adaptée et des mesures d'évitement du cabillaud pour les pêcheries de cette zone.

Enfin, le CCREOS soutient à l'unanimité le maintien de la fermeture de Trevoise dans cette zone, bien que les scientifiques ne soient pas parvenus à démontrer si la réduction de la mortalité par pêche est due à la fermeture. Néanmoins l'industrie est fortement convaincue que la fermeture de Trevoise a eu l'impact souhaité sur les stocks de cabillaud de cette zone et en conséquence, le CCREOS recommande vivement sa continuation.

Merlu en VI, VII, Vb : Les membres du CCREOS sont d'accord avec la recommandation proposée par le CIEM pour ce stock mais encourage la Commission à s'engager vers un plan de gestion à long terme de ce stock comme il est recommandé à l'Article 3 du règlement CE 811/2004. Le CCREOS a écrit séparément à la Commission à ce sujet.

Sole et plie en VIIfg: Le CCREOS soutient la recommandation de la Commission à propos de ces stocks.

- Le CCREOS fait les recommandations suivantes pour les stocks de la Manche (zone CIEM VIIde):

Plie 7d: Le CCREOS insiste sur le fait que conformément aux déclarations précédentes, si le CIEM ne présente pas ses recommandations sous forme de tonnage TAC, basé sur une évaluation correcte, Commission doit proposer un TAC "status-quo" plutôt qu'un TAC basé sur la moyenne des débarquements récents.

Plie 7e: Le CCREOS se préoccupe du fait que l'écart rétrospectif inhérent à la mortalité par pêche (à la baisse) et la biomasse (à la hausse) pour ce stock soit source d'une importante inquiétude. L'évaluation du CIEM indique: "En raison d'une incertitude considérable dans les estimations actuelles du stock et des estimations récentes du recrutement, il est impossible de proposer une prévision à court terme." Dans ces circonstances et eu égard au TAC combiné avec le stock de plie en 7d, le CCREOS demande que le TAC de 2008 pour la plie (7d,e) ne soit pas inférieur à celui fixé pour 2007.

Sole 7d: Le CCREOS soutient le TAC recommandé pour 2008.

Sole 7e: Le CCREOS est fortement en faveur d'un plan de gestion à long terme pour ce stock. Cependant, le CCREOS appuie l'approche des précédentes versions provisoires du règlement proposées étant donné que l'impact potentiel de l'interprétation quantitative stricte de l'Article 3 du plan de gestion à long terme¹, est la cause d'une grande inquiétude.

Bien qu'il soit accepté que l'objectif à long terme doit être une mortalité par pêche correspondant à un rendement maximum durable, $F_y=0.27$, le CCREOS recommande que cela soit atteint à un taux plus progressif que celui mis en oeuvre actuellement. En outre, le CCREOS note que 21% de la flotte des chalutiers à perche du Royaume-Uni ont été désarmés au cours de 2007 et ceci n'a pas encore été pris en compte dans le plan de reconstitution. En

¹ Règlement du Conseil (CE) No 509/2007, adopté en avril 2007

conséquence, le CCREOS recommande que la Commission réexamine les limites de TAC et d'effort à l'aide d'une approche statique sur trois ans conformément à ce qui a été proposé et soutenu par le CCREOS l'an dernier.

- Le CCREOS fait les recommandations suivantes pour les stocks de mer d'Irlande (zone CIEM VIIa):

Projet d'amélioration des données de mer d'Irlande:

Le CCREOS est en faveur de la mise en oeuvre du projet d'amélioration des données de mer d'Irlande et estime qu'il s'agit d'un des résultats les plus positifs du conseil de décembre 2007. Cependant, afin de maintenir une certaine cohérence au sein de cette initiative le CCREOS recommande vivement que les niveaux de réduction proposés par la Commission pour les stocks de cette zone soient réduits afin que le projet d'amélioration des données puisse faire ses preuves. En outre, le CCREOS recommande que les incitations, en termes de jours en mer visant à maintenir ce projet en place, soient intrinsèques aux prochaines annexes des règlements relatifs aux TAC et quota.

De plus le CCREOS encourage également vivement la Commission et le CIEM à s'assurer que les données obtenues à partir de cet exercice apparaissent dans les évaluations en 2008. Enfin, le CCREOS recommande qu'un travail plus approfondi soit effectué dans cette zone en vue d'améliorer les données rétrospectives visant à aider les scientifiques à confirmer la solidité des évaluations. Le CCREOS rédige actuellement une proposition de projet à cet effet.

Pêcherie au vanneau

Le CCREOS recommande que la pêche au vanneau qui s'effectue sur l'île de Man soit dispensée du régime de jours en mer. Des documents justificatifs concernant cette pêche sont disponibles et vous seront envoyés à votre demande.